



14525 - Les croyants verront-ils leur Maître au paradis ?

question

A-t-il été rapporté de façon sûre que les croyants verront leur Maître dans l'Au-delà ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les bienfaits qu'Allah a accordés à Ses serviteurs sont innombrables. Allah a privilégié les croyants ici-bas puisqu'il les a gratifiés de l'adhésion à l'Islam, leur a choisi le Coran et leur réservera au paradis le plus grand bienfait qu'ils auront reçu. Il s'agira de leur accorder l'honneur de contempler Son noble visage dans le paradis d'Eden conformément à la parole du Très Haut : **Ce jour- là, il y aura des visages resplendissantsqui regarderont leur Seigneur** (Coran, 75 : 22-23). Ces versets signifient que les visages des croyants seront beaux et joyeux parce irradiés par les effets du regard qu'ils jèteront sur le visage de leur Maître. C'est dans ce sens qu'al-Hassan (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **Ils regarderont leur Maître et seront illuminés grâce à Sa lumière** .

En guise de commentaire du verset : **des visages resplendissantsqui regarderont leur Seigneur** , Ibn Abbas (P.A.a) dit : **c'est une grâce pour les visages que de regarder réellement le visage de leur Maître** . C'est cette explication qui est retenue par les exégètes membres de la communauté fidèle à la Sunna et aux hadith.

Le Majestueux a dit : **Il y aura là pour eux tout ce qu' ils voudront. Et auprès de Nous il y a davantage encore.** (Coran, 50 : 35). Le surplus en question ici est le regard jeté sur le visage d'Allah le Puissant et Majestueux. C'est l'explication donnée par Ali et Anas ibn Malick (P.A.a). Le Transcendant dit encore : **À ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense).** (Coran, 10 : 26).



Si vous savez que les pensionnaires du paradis n'y recevront pas un bienfait qui leur soit plus précieux que le regard qu'ils jetteront sur le visage de leur Maître, l'Auguste, le Majestueux, vous réalisez du coup l'étendue de la frustration, et l'énormité de la perte prévue pour les criminels exposés à une menace divine exprimée en ces termes : **Qu' ils prennent garde! En vérité ce jour- là un voile les empêchera de voir leur Seigneur,** (Coran, 85 : 15).Puisse Allah nous procurer la paix et la sécurité.

Une des belles paroles de Chafii est celle rapportée par Rabi Ibn Soulayman, l'un de ses disciples, qui a dit : « J'étais présent aux côtés de Muhammad ibn Idriss ach. Chafii quand il reçut une feuille de la province de Saaïd contenant ceci : que dis-tu de la parole du Puissant et Majestueux : **Qu' ils prennent garde! En vérité ce jour- là un voile les empêchera de voir leur Seigneur,** (Coran, 85 :15) – Ach. Chafii dit : **l'isolement de ceux-ci étant dû à la colère (divine) on en déduit que Ses alliés agréés par Lui Le verront .**

Voilà des versets du Coran qui confirment que les croyants admis au paradis verront leur Maître.

Quant à la Sunna, elle recèle beaucoup de textes abondant dans le même sens. En voici quelques uns :

1/ Al-Boukhari (6088) et Mouslim (267) ont rapporté d'après un hadith d'Abou Hourayra (P.A.a) que des gens avaient dit :

- **Messenger d'Allah ! verrons-nous notre Maître au jour de la Résurrection ?**

- « Avez-vous du mal à contempler la lune au 14

^e nuit de son apparition ? »

- **Non, Messenger d'Allah !**

- **Avez-vous du mal à voir le soleil dans un ciel dégagé ?**



- Non
- Vous Le verrez de la même manière ...

Une des versions d'al-Boukhari se présente ainsi : **la tu dammouna aw la tudassouna** ce qui traduit le doute de la part du rapporteur. Ces deux expressions signifient : il n'y aura aucun flou qui susciterait le doute parmi vous à propos de votre vision de votre Maître. Vision qui ne provoquera ni fatigue ni bousculade de votre part. Allah le sait mieux. Voilà un résumé du Commentaire de Mouslim.

2/ Les Deux Sahih (al-Boukhari, 6883 et Mouslim, 1002) ont cité un hadith de Djarir ibn Abd Allah al-Badjali dans lequel ce dernier dit : « Nous étions assis autour du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) quand il regarda la lune au cours de la 14

e nuit du mois (lunaire) et dit : vous aurez de votre Maître une vision oculaire comme celle que vous avez en ce moment de la lune et vous n'aurez pas à vous bousculer pour Le voir ».

La comparaison constatée dans les hadith concerne deux visions. Ce qui signifie que de la même manière que nous voyons le soleil dans un jour clair avec un ciel complètement dégagé de sorte que personne ne peut empêcher personne de le voir, quel que soit le nombre de ceux qui le regardent, et de la même manière que nous voyons la pleine lune dans une clarté parfaite que l'importance du nombre de ceux qui regardent l'astre ne peut pas affecter, de la manière les croyants verront leur Maître clairement au jour de la Résurrection. Les hadith n'impliquent point la comparaison des objets de la vision, Allah étant absolument transcendant. En effet, rien n'est comme Lui et Il est l'Audient et le Clairvoyant.

3/ Al-Boukhari a rapporté (sous le n° 4500) et Mouslim (sous le n° 6890) d'après Abou Moussa que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **deux paradis dont les récipients et autres équipements sont en argent et deux autres paradis dont les récipients et autres équipements sont en or (seront à la disposition des croyants) et seul le rideau de la grandeur qui couvre Son visage**



au paradis d'Eden empêcheront les gens de voir leur Maître, le Très Haut qui bénit .

Les hadith évoquant cette vision ont été rapporté par près de 30 Compagnons. Celui qui les maîtrise croira fermement qu'ils ont été dits par le Messenger (bénédiction et salut soient sur lui). Quiconque soutient malgré cela qu'Allah, le Très Haut n'est pas visible dans l'Au-delà démentit le livre (le Coran) et les messages dont Allah a investi Ses messagers et s'expose à la grave menace véhiculée dans la parole du Très Haut : **Qu' ils prennent garde! En vérité ce jour- là un voile les empêchera de voir leur Seigneur,** (Coran, 85 : 15).

Nous demandons à Allah le pardon et la sécurité et Le supplions de nous gratifier du plaisir de regarder Son noble visage. Amen.

Se référer à Sharh al-Aqida at-Tahawiyya, 1/209 et pages suivantes et Aalam as-Sunna al-Manshoura par Cheikh al-Hafiz al-Hakami, p. 141.